



L'humidité dans les parois

Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre pour des bâtiments sains et pérennes

Durée : 1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Humidité

Date : 27 novembre 2024

Lieu : Besançon (Bourgogne-Franche-Comté)

Intervenant(s) : **Samuel COURGEY**, Expert technique Bâtiment et Environnement, Association Arcanne, Formateur DDQE (Arcanne)

Programme de formation

Cette formation est née des nombreuses questions que rencontre **Samuel COURGEY** sur le sujet « Humidité », et sera l'occasion de comprendre notamment :

- pourquoi la place de l'OSB est plus côté intérieur, particulièrement si l'isolant est biosourcé ;
- pourquoi le DTU 31.2 ne s'engage pas sur les bâtiments climatisés ;
- pourquoi il faut déposer les enduits ciment si l'on souhaite une ITI ;
- pourquoi l'outil « humidité » de Ubakus® risque de nous faire faire des erreurs qu'on ne faisait plus depuis 40 ans ;
- pourquoi le choix d'un pare-vapeur, selon s'il est plutôt ouvert ou fermé fait augmenter les risques, et pourquoi le choix d'une membrane hygrovariable ou orientée est souvent très séduisant.
- etc.

Rappel des notions et des enjeux

Pérennité des parois, efficacité thermique, sources d'humidité

Les transferts d'humidité dans les parois

- Mode de déplacement de la vapeur d'eau et de l'eau
- Repérage des zones de condensations (point de rosée)
- Comportement des matériaux
- Choix à réaliser pour des parois pérennes

Etude des principaux systèmes constructifs

- Comprendre le comportement des bâtiments anciens vis-à-vis de l'humidité
- Comprendre le comportement des murs anciens
- Principes à respecter pour isoler un mur ancien sans le dégrader
- Repérage des murs à « risques » et précautions à prendre

Focus sur les points sensibles

Ponts thermiques, réseaux, canalisations...

+ Présentations des annexes (matériaux hygroscopiques, base de données matériaux, fiches isolants...)

Objectifs de formation

- Comprendre la problématique de l'humidité dans les parois
 - Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre n'entraînant aucune pathologie, en isolation thermique intérieure, extérieure et ossature bois ; en neuf et en réhabilitation
-
- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : 9,4/10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

1 jour (en présence) ou 2 demi-journées (à distance) soit 7 heures

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

05/07/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.
Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)